

Nonobstant tout arrangement à ce contrairo.

valide et translativè de propriété à l'encontre du cédant ou des cédants; et en faveur du cessionnaire ou des cessionnaires, à toutes fins quelconques; et toute telle convention de résilier la dite cession ou de faire rétrocession de la dite propriété, que cette convention ait été faite avec le cédant ou les cédants, avec le cessionnaire ou les cessionnaires, ou avec aucune personne ou aucunes personnes agissant pour eux et en leur nom, sera nul et de nul effet; à toutes fins et intentions quelconques. 12

Aucune femme n'aura le droit de voter.

XLV. Et qu'il soit déclaré et statué, qu'aucune femme n'aura droit de voter à aucune telle élection; soit pour un comté ou riding, soit pour aucune des dites cités ou villes. 16

On pourra employer un interprète pour faire prêter le serment dans certains cas.

XLVI. Et qu'il soit statué, que lorsqu'un électeur n'entendra pas la langue anglaise ou la langue française, ou n'entendra ni l'une ni l'autre de ces deux langues, il sera loisible à tout député-officier-rapporteur d'employer un interprète pour traduire le serment ou l'affirmation qui sera requis du dit électeur, ainsi que les questions qui lui seront proposées, et ses réponses, lequel interprète prêterà devant le dit député-officier-rapporteur, le serment, ou s'il est une des personnes à qui la loi permet d'affirmer dans les causes civiles, l'affirmation suivante: 30

Serment.

“ Je jure (ou *j'affirme*) que je traduirai fidèlement tels sermens, déclarations, affirmations, questions et réponses que le député-officier-rapporteur m'enjoindra de traduire concernant cette élection. Ainsi Dieu me soit en aide.” 36

Citation de l'acte d'union, 28<sup>e</sup> section.

XLVII. Et attendu que par la vingt-huitième section du dit acte du parlement du royaume-uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, intitulé: *Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada*, il est statué, que “ tout candidat à telle élection, avant de pouvoir être éligible, devra, s'il en est 44